

KPMG SA
Société anonyme au capital de 5.497.100 euros
Siège social : Tour Egho, 2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
775 726 417 RCS Nanterre

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 24 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-quatre juillet,
A huit heures,

Les membres du Conseil d'administration de KPMG SA, Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, se sont réunis sur convocation de sa Présidente Directrice Générale, Tour Europlaza, 20 avenue André Prothin, 92400 Paris La Défense,

Membres du Conseil d'administration présents :

Madame Marie GUILLEMOT, Présidente Directrice Générale
Monsieur Axel REBAUDIERES
Madame Béatrice de BLAUWE
Monsieur Valentin RYNGAERT

Membres du Comité Social et Economique

Monsieur Edouard VANDERHAGHEN

Sont absents et excusés :

Monsieur Pierre PLANCHON
Monsieur Marc SAMPSONIS
Madame Mylène BOSTVIRONNOIS

[...]

Madame Marie GUILLEMOT préside la réunion du Conseil en sa qualité de Présidente du Conseil d'administration.

[...]

Madame Marie GUILLEMOT, présidant la séance, constate que les administrateurs présents réunissent au moins la moitié des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Constat de la fin du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Pierre Planchon ;
Décision de non remplacement ;
- [...]
- Pouvoirs pour formalités.

1. Constat de la fin du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Pierre Planchon ; Décision de non remplacement

La Présidente indique au Conseil qu'il a été mis fin (i) au contrat de travail de Monsieur Pierre Planchon au titre de ses fonctions de Partner Audit exercées au sein de la Société et (ii) au prêt de consommation d'actions ADP 1 qui lui avait été consenti par KPMG Associés, associé de la Société.

[...]

Monsieur Pierre Planchon n'étant plus membre de la Société au sens de l'article 18 (« Directeurs généraux délégués ») des statuts, la Présidente propose au Conseil d'administration, de constater que les conditions requises pour être Directeur Général Délégué de la Société ne sont plus remplies par Monsieur Pierre Planchon et de constater en conséquence la fin son mandat de Directeur Général Délégué avec effet à la date des présentes.

La Présidente propose de ne pas pourvoir à ce stade à son remplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- constate que les conditions requises pour être Directeur Général Délégué de la Société ne sont plus remplies par Monsieur Pierre Planchon, celui-ci n'étant plus membre de la Société ;
- constate en conséquence la fin du mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Pierre Planchon avec effet à la date des présentes ;
- décide de ne pas procéder à son remplacement en qualité de Directeur Général Délégué.

[...]

4. Pouvoirs pour formalités

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, la Présidente lève la séance.

Extrait certifié conforme à l'original
Et signé conformément à l'article R. 225-24, al. 1 du Code de commerce



Madame Marie GUILLEMOT
Présidente – Directrice Générale